

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit: Chemoclor Granulés**
- Code du produit: 0401
- Emploi de la substance / de la préparation Traitement de l'eau
- **Producteur/fournisseur:**
Laboratoires CHEMOFORM France SARL
16, rue de Reims, B.P. 232, F-67006 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 61 97 35, Fax : 03 88 61 24 95
info@chemoform.com
- **Service chargé des renseignements:** Laboratoires CHEMOFORM France SARL
- **Renseignements en cas d'urgence:**
Centre Hospitalier Universitaire, Centre Anti-Poisons
29 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 54000 NANCY
Tél. : 03 83 32 36 36
<http://www.chu-nancy.fr>

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



C Corrosif
O Comburant
N Dangereux pour l'environnement

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 22 Nocif en cas d'ingestion.
R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 34 Provoque des brûlures.
R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

- **Éléments d'étiquetage SGH**

**Danger**

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.

**Danger**

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Attention**

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Attention**

H302+EUH031 - Nocif en cas d'ingestion. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

- **Prévention:**

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

Nom du produit: Chemoclor Granulés

(suite de la page 1)

- **Intervention:**

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- **Stockage:**

P405 Garder sous clef.

- **Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique:**

- **No CAS Désignation**

7778-54-3 hypochlorite de calcium

- **Code(s) d'identification**

- No EINECS: 231-908-7

- Numéro index: 017-012-00-7

4 Premiers secours

- **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- **Après inhalation:**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

- **Après ingestion:**

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**

Eau pulvérisée

Dioxyde de carbone

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

- **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de protection respiratoire.

- **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

Nom du produit: Chemoclor Granulés

(suite de la page 2)

Eviter la formation de poussière.

• **Mesures pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

• **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

• **Manipulation:**

• **Précautions à prendre pour la manipulation:**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Bien dépoussiérer.

• **Préventions des incendies et des explosions:**

Le produit n'est pas inflammable.

La matière/le produit est un comburant à l'état sec.

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.

• **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Ne pas stocker avec des acides.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais.

Stocker à sec.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant

• **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **Equipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

• **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

• **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

• **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Gants en caoutchouc

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

Nom du produit: Chemoclor Granulés

(suite de la page 3)

Gants en matière plastique

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

- **Protection des yeux:**

Lunettes de protection anti-bris de verre



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

Bottes

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales**

Forme:	Poudre
Couleur:	Blanc
Odeur:	De chlore

- **Changement d'état**

Point de fusion: 100 (Zers.)°C

Point d'ébullition: Non déterminé.

- **Point d'inflammation:** Non applicable.

- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Favorise l'inflammation des matières combustibles.

- **Température d'inflammation:**

Température de décomposition: 177 °C

- **Danger d'explosion:** Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
-

- **Densité à 20 °C:** 2,35 g/cm³

- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:** 217 g/l

- **valeur du pH (10 g/l) à 20 °C:** 12

- **Teneur en solvants:**

Solvants organiques:	0,0 %
VOC (CE)	0,00 %
OCOV (Suisse)	0,00 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Peut se décomposer lentement en cas d'échauffement local au-dessus de 150 °C.

- **Substances à éviter:** Acides, bases, oxydants, produits réductifs

- **Réactions dangereuses**

Forte réaction exothermique aux acides.

Réaction aux amines.

Réagit aux acides en formant du chlore.

- **Produits de décomposition dangereux:**

Gaz hydrochlorique (HCl)

Chlore

Oxygène

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

Nom du produit: Chemoclor Granulés

Chlore

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
7778-54-3 hypochlorite de calcium
 Oral LD50 850 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation:**
 - de la peau: Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
 - des yeux: Effet fortement corrosif.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
 L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Très toxique pour organismes aquatiques.
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 5.1 Matières comburantes.
- **Indice Kemler:** 58
- **No ONU:** 2880
- **Groupe d'emballage:** II
- **Etiquette de danger:** 5.1+8
- **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Désignation du produit:** 2880 HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ
- **Catégorie de transport:** 2
- **Code de restriction en tunnels:** E

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

Nom du produit: Chemoclor Granulés

(suite de la page 5)

• Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):



- Classe IMDG: 5.1
- No ONU: 2880
- Label: 5.1+8
- Groupe d'emballage: II
- No EMS: F-H,S-Q
- Marine Polluant: Non
- Désignation technique exacte: CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED

• Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



- Classe ICAO/IATA: 5.1
- No ID ONU: 2880
- Label: 5.1+8
- Groupe d'emballage: II
- Désignation technique exacte: CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED
- "Règlement type" de l'ONU: UN2880, HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ, 5.1, II

15 Informations réglementaires

• Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

• Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



C Corrosif
O Comburant
N Dangereux pour l'environnement

• Phrases R:

- 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- 34 Provoque des brûlures.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

• Phrases S:

- 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

• Identification particulière de certaines préparations:

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

• Désignation et concentration des substances actives selon la directive 98/8/CE

7778-54-3 hypochlorite de calcium: 1000 mg/g

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2010

Révision: 24.02.2010

Nom du produit: Chemoclor Granulés

(suite de la page 6)

• Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

• * Données modifiées par rapport à la version précédente

F